DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 13 AVRIL 2017

Délibération
n° 2017.04. 24.B

Transfert des contrats à CALITOM dans le cadre de sa compétence « Traitement »

LE TREIZE AVRIL DEUX MILLE DIX SEPT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis salle VIP - Espace Carat 54 avenue Jean Mermoz à L'ISLE D'ESPAGNAC suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 avril 2017**

Secrétaire de séance : Xavier BONNEFONT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Alain THOMAS, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Guy ETIENNE, Jean REVEREAULT, Roland VEAUX

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2017

DELIBERATION N° 2017.04. 24.B

COMMANDE PUBLIQUE	Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

TRANSFERT DES CONTRATS A CALITOM DANS LE CADRE DE SA COMPETENCE « TRAITEMENT »

Le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale de la Charente a été défini par arrêté préfectoral du 24 mars 2016 en application de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRé).

L'arrêté préfectoral du 10 mai 2016 fixe le projet de périmètre de la nouvelle communauté d'agglomération au 1er janvier 2017 comme la fusion de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême et des communautés de communes Charente Boëme Charraud, Vallée de l'Echelle et Braconne et Charente.

GrandAngoulême est compétent en matière de collecte et traitement de déchets des ménages et déchets assimilés.

Les communautés de communes Charente Boëme Charraud et Vallée de l'Echelle adhéraient à Calitom pour les compétences « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ».

Lors de sa séance du 16 février 2017, le conseil communautaire a approuvé le principe du transfert à CALITOM de la compétence « Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » qui entraine le transfert des contrats conclus par la communauté d'agglomération de GrandAngoulême vers Calitom.

Il est donc nécessaire d'acter le transfert partiel des marchés suivants :

- Exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de La Couronne (2009-09).
- Elimination des déchets divers - Lot n°1 : transport et élimination des déchets gravats (2014-111).
- Elimination des déchets divers – Lot n°2 : transport et élimination de souches, buches et grumes de bois (2014/112).
- Biosurveillance des retombées environnementales de dioxines, furanes et métaux autour du site de l'UIOM de La Couronne (2014/141).
- Collecte et transfert des déchets issus des installations classées de GrandAngoulême – Lot n°1 : Déchets diffus spécifiques (15-114).
- Collecte et transfert des déchets issus des installations classées de GrandAngoulême – Lot n°2 : Déchets de bois tout venant (16-38).
- Collecte et transfert des déchets issus des installations classées de GrandAngoulême – Lot n°3 : Résidus d'Epuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères (16-37).
- Collecte et transfert des déchets issus des installations classées de GrandAngoulême – Lot n°4 : Déchets d'hydrocarbures (16-39).

Je vous propose donc :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD, en sa qualité de vice-présidente en charge de la commande publique, à signer tout acte afférent au transfert à CALITOM dans le cadre de sa compétence « traitement » des contrats mentionnés ci-dessus.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **14 avril 2017**	**Affiché le :** **14 avril 2017**